

Noé

N° 63

AOÛT 2011



VIVRE LIBRE	
Chasse à courre	6
VIVRE EN PAIX	
Cellule Zoé/Chatipi	7
Transports d'animaux	8
VIVRE SANS TORTURE	
REACH/Label	9/10
DOSSIER NON-VIOLENCE	
Théodore Monod	11/13
J'ÉCOUTE MA CONSCIENCE	
2011 : Année des forêts	14/15
ENCART + LETTRE	



Mais où est le « nuisible » ?

pages 3 à 5

JUSTUS DE CUVELAND

Ne pas jeter sur la voie publique

RECYCLÉ

PRIX : 3 €

LE MAGAZINE DE





Chères Amies, chers Amis,

Nous faisons partie du paysage. La nature n'est pas à côté ou en face de nous. Elle n'est pas non plus autour de nous. Nous sommes en elle.

Les humains sont membres de cette communauté biotique qui englobe tout le vivant. En tant que membres, nous nous devons de respecter un code de conduite, vis-à-vis d'elle et de chacun de ses membres, humain et non humain.

C'est ainsi, pour l'équilibre du monde. Grâce à lui, les humains, comme tous les êtres vivants, peuvent « nidifier » sur la planète.

Si notre petite corneille de la une, c'est sûr, participe à l'équilibre du monde, la grande majorité des humains, c'est évident, le menace. La corneille, qui était un symbole de sagesse pour les Celtes et les Grecs, devient un être malfaisant dans notre pays. Elle fait partie de cette liste noire des « nuisibles » établie par le ministre de l'Écologie. 12 mammifères et 6 oiseaux sont accusés de nuire à l'équilibre biologique. Ils jouent pourtant un rôle indispensable à l'équilibre des écosystèmes dont la loi n'est pas la guerre mais la coopération.

Que serait notre nature, réputée dans le monde entier, sans les chants et les voix de ces peuples sauvages, sans leur savoir-faire, sans leur savoir être ?

Mais où est le nuisible ?

Le nuisible n'est-il pas dans des pratiques qui portent atteinte à l'innocence ou à l'intégrité d'un être vivant, d'un groupe ou d'un peuple ?

Le nuisible n'est-il pas dans l'appropriation de la nature, dans le saccage des forêts, des océans, des terres, des glaciers, de l'eau, de l'air, de l'espace ?

Le nuisible est dans tout ce qui menace l'équilibre du monde.

Nous aimerions que la France ne soit plus un pays écologiquement sous-développé...

Alors que la crise environnementale ne peut plus être remise en question, notre pays reste, pour l'instant, en arrière d'une réflexion morale sur la *wilderness*, le caractère sauvage. Des voix, comme celle de Michel Serres, sont contestées. Une voix pourtant lumineuse dans *Le Contrat naturel* publié en 1990. *Le Contrat naturel* du philosophe et historien des sciences défend la thèse nouvelle que la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen « n'atteindra sa pleine universalité que lorsqu'elle décidera que les

« Je pense précisément que si nous voulons échapper au suicide collectif dans lequel nous sommes engagés par inconséquence, il est temps d'opérer une mutation radicale. D'un système de pensée qui a la raison – et le profit – pour pivot, il nous faut passer à un système dont le centre de gravité serait la vie. [...]

Que notre foi et notre action parviennent ou ne parviennent pas au succès, cela ne change rien à l'attitude que nous devons adopter. "Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre", disait le Taciturne. Je pense plutôt qu'il faut espérer et agir en conséquence, quels que soient les vents contraires. »

THÉODORE MONOD,
Dictionnaire humaniste et pacifiste
(Le Cherche-Midi, 2004)

vivants, les objets inertes et, en somme, tout ce qu'on appelle la nature entière, deviendront, à leur tour, des sujets de droit ».

La crise environnementale accélère une redéfinition des rapports de l'homme et de la nature, remettant en question l'anthropocentrisme moral, esquissant une nouvelle éthique. Rien de tout cela au pays de Descartes où le problème est d'abord scientifique et technique, où les questions d'environnement relèvent entièrement de l'expertise. L'éthique est alors jugée inutile, voire douteuse.

Certes, notre pays vient d'adopter « une stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 », à l'instar de l'ONU qui a ratifié « une décennie de la biodiversité ». Est-ce un petit frémissement vers une volonté d'opérer le virage à 180° qui s'impose ? Dans cette « stratégie nationale », la liste noire des « nuisibles » devrait nécessairement être abolie. C'est le moment de tenir le cap avec notre campagne pour la défense des animaux sauvages de France, lesdits « nuisibles » !

La nature doit devenir sujet de droit pour limiter les abus de pouvoir que les humains s'accordent impunément. C'est dans ce sens que One Voice pose la question d'une éthique au-delà de la sphère humaine, d'une éthique pour les animaux et la planète.

Comme chaque pays, la France a le devoir, et rapidement, de protéger la nature et ses peuples sauvages. L'équilibre du monde en dépend.

Écoutons Victor Hugo à travers ce petit extrait de *Chanson des oiseaux...*

« Le nid que l'oiseau bâtit
Si petit
Est une chose profonde ;
L'œuf ôté de la forêt
Manquerait
À l'équilibre du monde. »

La voix du grand poète résonne plus que jamais dans nos cœurs.



ONE VOICE

Avec vous, fraternellement,

Marité Morales

VICE-PRÉSIDENTE,
DIRECTRICE DE LA RÉDACTION

ANIMAUX CLASSÉS « NUISIBLES »

La vérité qui fait scandale

CLASSÉS « NUISIBLES ». UN SIMPLE MOT, UNE ÉTIQUETTE, QUI TRANSFORME EN CAUCHEMAR LA VIE DE MILLIERS D'ANIMAUX EN FRANCE. POUR EUX, PAS DE RÉPIT. ILS SONT PERSÉCUTÉS TOUTE L'ANNÉE, SOUS DES PRÉTEXTES FALLACIEUX QUI PERMETTENT AUX CHASSEURS DE SE DÉFOULER À TOUT MOMENT SUR CEUX QUI LEUR FONT CONCURRENCE... POURTANT, ILS NE SONT COUPABLES DE RIEN. AVEC ONE VOICE, DÉCOUVREZ QUI SONT CES VÉRITABLES MARTYRS DE NOS CAMPAGNES ET DE NOS FORÊTS.

Mal-aimés

Oiseaux de mauvais augure, renard rusé et voleur, pie voleuse et bavarde, fouine trop curieuse et sanguinaire, les qualificatifs péjoratifs associés à certains animaux méconnus du public ne manquent pas... Ainsi étiquetés, souvent victimes de vieilles croyances, leur sort laisse indifférent. Parmi eux, certains ont été déclarés nuisibles et une véritable chasse aux sorcières s'est ensuivie, sans que cela émeuve. Car ces mal-aimés n'attirent pas les regards. Pourtant, leurs vies sont riches d'émotions et aussi précieuses que d'autres. One Voice lève le voile.

Les chasseurs au cœur du processus

Le ministre de l'Écologie et du Développement durable fixe la liste des animaux susceptibles d'être classés nuisibles à l'échelle nationale « après avis du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage en fonction des dommages que ces animaux peuvent causer aux activités humaines et aux équilibres biologiques » (décret du 30/09/1988). À partir de cette liste, chaque préfet décide ensuite de la liste des animaux concernés pour certaines zones ou pour l'ensemble de son



SHUTTERSTOCK

département. Trois motifs sont possibles : l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques ; la prévention des dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles ; la protection de la flore et de la faune (décret L426-6). Or d'après le code de l'environnement « l'arrêté du préfet est pris après avis de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage et de la fédération des chasseurs » (article R427-7). Cela signifie donc que, à chaque étape, ce sont les chasseurs qui décident de qui sera classé ou pas nuisible, puisque même dans les commissions où d'autres instances sont présentes ils restent largement majoritaires... (voir à ce sujet le très complet livret édité par l'ASPAS et le RAC sur les animaux nuisibles).

La liste noire des animaux susceptibles d'être classés nuisibles

12 mammifères

Belette
Chien viverrin
Fouine
Lapin de garenne
Martre
Putois
Ragondin
Rat musqué
Raton laveur
Renard
Sanglier
Vison d'Amérique

6 oiseaux

Corbeau freux
Corneille noire
Étourneau
sansonnet
Geai des chênes
Pie bavarde
Pigeon ramier

Nuisibles ?

Aucune étude scientifique sérieuse n'est à la base de ce classement arbitraire. La seule « faute » de ces animaux c'est de faire concurrence aux chasseurs ! Les ragondins, par exemple, sont accusés de détruire les berges des cours d'eau (alors qu'il existe des mesures de prévention), mais le problème des chasseurs est surtout qu'ils perturbent les nids des canards... De même, ils apprécient moyennement de voir « leur » gibier, élevé à grands frais, se faire dévorer avant même qu'ils aient pu tirer dessus... Car les jeunes perdrix, faisans, lièvres et lapins, tout droit sortis d'élevages, sont des proies particulièrement vulnérables... Finalement, en fait d'équilibre biologique et de protection de la faune, des animaux sauvages sont exterminés pour protéger du gibier d'élevage et pour permettre aux chasseurs d'être les seuls (pseudo) régulateurs !



C'EST DE LA DOMESTICATION DU PUTOIS QUE SONT ISSUS LES FURETS.

XIAOMING ZHAO / DREAMSTIME

« En cette période, la plupart des couvées de faisans sont écloses, mais les jeunes faisandeaux sont toujours très vulnérables et le garde doit s'occuper de leurs ennemis naturels, notamment les pies, les mustélidés et les renards... »

LE CHASSEUR DE PETIT GIBIER, juillet/août/septembre 2006.

La « régulation » des becs droits (corbeau freux, corneille noire, geai des chênes, pie bavarde) « permet de s'adonner au tir, et en même temps on régule les populations de becs droits nuisibles au petit gibier de plaine et bois ».

NOS CHASSES - Spécial piégeage, printemps 2006.

Chasser et piéger toute l'année

Tuer les nuisibles est possible toute l'année. Mais en dehors de la période de chasse – où ils sont considérés comme du gibier – la terminologie change... Il ne s'agit alors plus de chasse mais de destruction. Ceux qui la pratiquent préfèrent toutefois le terme plus léger de « régulation ». Sur dérogation, elle peut même se faire de nuit ou par temps de neige. Pour les chasseurs c'est une aubaine, qui leur permet de s'entraîner à moindre coût. Pour les piégeurs, à en lire certains, c'est aussi un loisir particulièrement ludique.

Le pigeon ramier (également appelé palombe), accusé de causer des dégâts sur les cultures, est en fait le gibier le plus prélevé en France. « Même si le petit gibier est abondant, il n'offre l'occasion de ne tirer que quelques cartouches et souvent et uniquement cinq jours dans la saison. Le ramier, en revanche, offre des occasions de tirs multiples sur un gibier naturel et ne nécessite pas d'avoir des dizaines, voire des centaines d'hectares de droit de chasse. »

REVUE NATIONALE DE LA CHASSE, septembre 2006.

Barbarie et destruction

Les animaux sont donc persécutés sans relâche et sans distinction, quel que soit leur âge... Il n'y a d'ailleurs pas de suivi sérieux de leur population, pas de quotas à respecter ou d'enregistrement systématique du nombre de prises, en particulier durant la période d'ouverture de la chasse. Les méthodes employées peuvent être particulièrement cruelles. Les animaux peuvent être tirés (au fusil ou à l'arc – par tout détenteur d'un permis de chasse), piégés (par des piégeurs agréés sauf pour les pièges qui ne tiennent ni ne blessent l'animal), empoisonnés ou déterrés (sans autorisation). L'utilisation d'oiseaux de chasse au vol est aussi possible. Les jeunes renardeaux, loin d'inspirer un peu de pitié, sont considérés comme des cibles de choix.



UN GEAI DES CHÊNES.

O. RYBAKOV / FOTOLIA

« Les bénéficiaires de tir d'été du chevreuil et du sanglier ont désormais la possibilité de pratiquer également le tir du renard pour contribuer à la gestion du petit gibier. [...] En cette période, il n'est pas rare de voir une renarde encore accompagnée de ses petits, à qui elle transmet son savoir-faire... C'est aussi avec eux que les chances sont les plus grandes à l'arc... »

PLAISIRS DE LA CHASSE, juillet 2006.



TENDRESSE ENTRE RAGONDINS.

J.-L. GIROLET / FOTOLIA

Le rôle écologique desdits nuisibles

Les animaux ont tous un rôle à jouer dans l'équilibre de la nature, lesdits nuisibles autant que les autres.

Les ragondins sont susceptibles d'avoir un impact sur l'eutrophisation des cours d'eau par leur consommation de végétaux. Les oiseaux à long bec consomment des insectes nuisibles aux cultures, ce qui permettrait d'éviter l'emploi massif des insecticides. Les geais des chênes contribuent au maintien des forêts en assurant la dispersion des glands...

Quant aux petits mustélidés (fouine, belette, martre, putois), ils sont des régulateurs naturels des populations de lapins, lièvres, perdrix, etc., mais aussi des rongeurs (rats, campagnols...) et des jeunes ragondins (pour le putois et la fouine). Il en est de même du renard qui est également un prédateur des petits mustélidés. Mais ces régulateurs naturels sont exterminés et, dans les champs, les rongeurs pullulent... Les agriculteurs ont donc recours à des substances dangereuses, telles que la bromadiolone, un anticoagulant particulièrement dangereux et néfaste, à la fois pour l'ensemble de la faune et pour l'environnement. Cette substance pollue les sols en profondeur au point d'être devenue une menace pour la santé publique dans certains départements ! Son mode d'action est particulièrement cruel : elle tue en vingt-quatre à trente-six heures celui qui l'a ingérée. La mort est lente et pénible et induit des contaminations en chaîne (si un renard, un rapace ou un chat par exemple, mangent le rongeur mourant...). Alors qu'il suffirait de laisser les renards faire leur « travail » !

Qui ils sont vraiment

Les animaux de la liste noire des nuisibles souffrent surtout d'être méconnus. Beaucoup sont ceux qui croient, par exemple, que les renards tuent les chats. C'est pourtant le contraire, ce sont nos matous qui les effraient ! Les renards sont même en vérité bien loin de leur image populaire d'animaux malfaisants. Ils sont curieux, sociables et intelligents. En bien des points, ils ressemblent à des chiens qui n'auraient pas été domestiqués... Certains se laissent d'ailleurs facilement apprivoiser...



LAURE NEISH/ISTOCK

Intelligent comme une corneille...

L'intelligence des corbeaux et des corneilles fait d'eux des animaux abondamment observés par les scientifiques. Betty est une corneille étudiée par les chercheurs à l'université d'Oxford. Elle a fait la une des médias en 2002, en tordant un fil de fer pour attraper de la nourriture au fond d'une bouteille, qu'elle n'arrivait pas à sortir avec le fil de fer droit... Si ça ne marchait pas du premier coup, elle le ressortait pour le façonner à nouveau. Son compagnon, Abel, préférerait quant à lui attendre que Betty ait réussi pour lui dérober la récompense ! En 2009, à l'université de Cambridge, ce sont cette fois des corbeaux freux qui ont monopolisé l'attention. Ils ont confectionné des crochets pour attraper des vers dans un tube. Ils ont

aussi su choisir des cailloux ayant une taille adaptée pour passer à travers des tuyaux de diamètres variés et faire ainsi basculer une plate-forme libérant de la nourriture !

Ils ont besoin de nous

Ces animaux persécutés, ce sont « nos » animaux sauvages. Tandis que nous prétendons donner des leçons à d'autres pays sur la protection de leur faune, il serait bon de donner un exemple crédible en préservant la nôtre ! Suivant l'ONU qui a adopté une « décennie de la biodiversité », la France vient d'adopter une « stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 ». Dans ce contexte, il n'est pas acceptable de laisser une minorité massacrer nos animaux pour pouvoir se livrer à son « loisir », en prétextant un rôle écologique qu'elle s'approprie dans le sang et en polluant nos campagnes. Laissons une chance à la Nature et à tous les animaux. Laissons les retrouver leur équilibre naturel ! Tuer n'est ni la seule, ni la meilleure solution... Jamais. ■

► AGIR

- Pour soutenir la campagne de **One Voice** pour lesdits nuisibles, vous pouvez commander (à partir du 20 septembre) et diffuser autour de vous le livret *Les peuples sauvages de France - Lesdits « nuisibles »*, ainsi que la carte de protestation citoyenne, qui exige l'abolition de la liste noire et la mise en place d'une loi de protection pour les animaux sauvages en France.
- Vous pouvez aussi écrire à votre député (modèle de lettre sur demande, à partir du 20 septembre).



M. GIOBERTI / SHUTTERSTOCK

Une loi pour interdire la chasse à courre !

DÉJÀ ABOLIE DANS LA PLUPART DE NOS PAYS VOISINS, LA CHASSE À COURRE EST TOUJOURS PRATiquÉE DANS 67 DÉPARTEMENTS FRANÇAIS MALGRÉ UNE LARGE OPPOSITION DE LA POPULATION. ONE VOICE SOUTIENT LA PROPOSITION DE LOI QUI VIENT D'ÊTRE FAITE ET QUI VISE À INTERDIRE CETTE PRATIQuE MOYENÂGEUSE ET CRUELLE...

RAPPEL SUR UNE PRATIQuE BARBARE

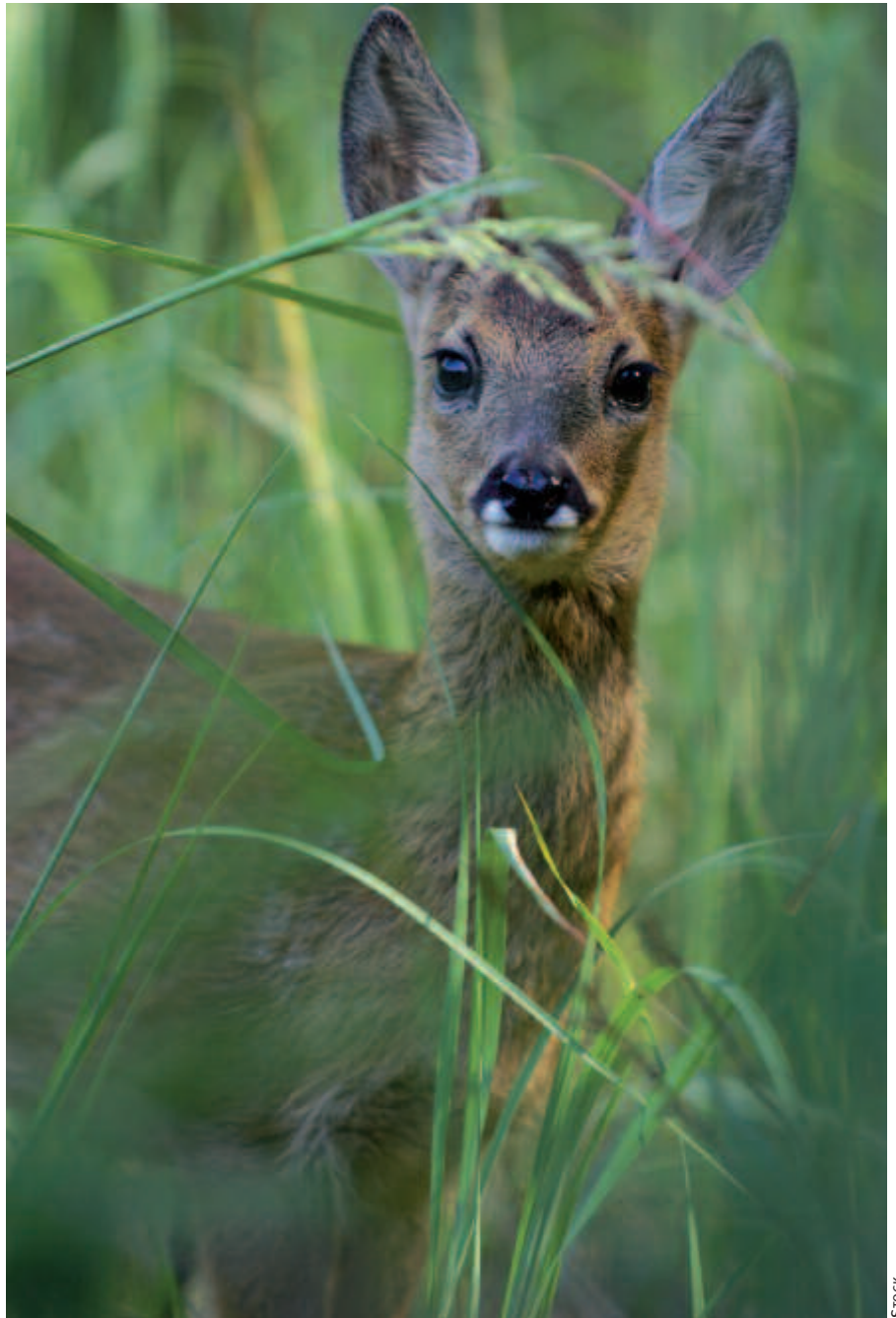
Pratiquée chaque année dans l'Hexagone du 15 septembre au 31 mars, la chasse à courre est réservée à quelques initiés. Elle consiste à encourager des meutes de chiens à traquer un animal (cerf, chevreuil, sanglier...) qui finit souvent dévoré vivant ou noyé avant d'être achevé. Fortement perturbatrices pour l'environnement, ces chasses sont le loisir d'une élite, suivie par de nombreuses personnes à pied, à vélo ou en voiture. Les dérives et les pratiques illégales sont nombreuses, ainsi que l'a montré l'enquête réalisée durant plusieurs années par les enquêteurs de One Voice.

LES FRANÇAIS OPPOSÉS À LA CHASSE À COURRE

Frustrés par les interdictions dans leur pays, nos voisins chasseurs à courre, notamment anglais, sont de plus en plus nombreux à venir la pratiquer dans nos forêts. Pourtant, cette pratique est loin d'être plébiscitée par les Français ! Le sondage IPSOS/One Voice réalisé en juillet 2010 (voir *Noé 60*) est clair : 4 Français sur 5 sont opposés à la pratique de la chasse à courre en France et ils sont 3 sur 4 à vouloir son interdiction...

UNE PROPOSITION DE LOI

Il est temps que la France se dote d'une législation en accord avec la volonté de la grande majorité de ses citoyens. C'est l'objet de la loi proposée entre autres par Yves Cochet et Noël Mamère et qui viserait « à ne plus délivrer aucune attestation de meute destinée à l'exercice de la chasse à courre, à cor et à cri ». De plus, cette pratique serait assujettie à une peine de prison d'un an et de 15 000 € d'amende. ■



ISTOCK



► **AGIR**

- Pour inciter le gouvernement à voter cette loi, vous pouvez écrire à votre député pour lui demander de soutenir cette proposition. Vous pouvez aussi lui envoyer le rapport réalisé par One Voice au terme de son enquête et vous appuyer sur les résultats du sondage montrant la forte opposition des Français à la chasse à courre (le rapport est disponible sur notre site ou sur demande au 02 51 83 18 10).

Cellule Zoé

Encore 46 chiens sauvés !

PAR GISÈLE CASINI

COMBATTRE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX, C'EST LA VOCATION DE LA CELLULE ZOÉ, CRÉÉE PAR ONE VOICE ET ACTIVE PARTOUT EN FRANCE POUR DÉBUSQUER LES DÉRIVES, SECOURIR ET INFORMER. EN MARS DERNIER, GRÂCE À ELLE, 46 CHIENS D'UN CHENIL DE L'OISE REVENAIENT À LA VIE. L'AFFAIRE SERA PORTÉE DEVANT LE TRIBUNAL À L'AUTOMNE.

Aller au-devant des animaux martyrs

Avec la Cellule Zoé, dont l'absolue nécessité s'est fait jour après l'intervention dans un chenil savoyard en janvier 2011, One Voice a mis sur pied une véritable *task force* pour abolir les actes de barbarie dont sont victimes les animaux dans l'Hexagone. Par le biais de cette structure, One Voice intensifie sa présence sur le terrain à tous les niveaux, de la prévention à l'intervention d'urgence, grâce à un réseau d'informateurs et d'enquêteurs.

Un chenil hors normes

Lors de sa dernière intervention, en mars dernier, la cellule a pris en charge le sauvetage de 46 chiens dans un chenil de l'Oise dont les pensionnaires vivaient dans des conditions déplorables. One Voice, en collaboration avec la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) de l'Oise, exerçait une étroite surveillance de cet élevage depuis plusieurs années. En dépit des mises en garde et des jugements, les chiens y enduraient toujours les pires souffrances.



ONE VOICE

Retenus dans des caisses empilées

La saisie, ordonnée par la préfecture, a été menée et financée par One Voice en coordination étroite avec la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, des refuges et des associations amis. Les chiens sauvés – bouledogues anglais, bouledogues français et dogues de Bordeaux – vivaient enfermés dans des caisses empilées les unes sur les autres. Certains étaient retenus dans des parcs pour bébé et 27 étaient confinés dans une même pièce. Moins d'une dizaine circulaient librement. Tous étaient à bout de forces.

Dans l'impossibilité de marcher

Le nombre de pathologies relevées sur ces chiens est terriblement éloquent. Certains pouvaient à peine marcher et ont même dû être portés lors de la visite chez le vétérinaire.

Il va sans dire qu'ils ne connaissaient ni la laisse ni la promenade. D'ailleurs, ils semblaient redouter le monde extérieur et même les caresses leur paraissaient une menace, comme l'ont constaté les refuges qui les ont accueillis. Aujourd'hui, petit à petit, ils reprennent goût à la vie.

One Voice s'est portée partie civile et l'affaire sera traitée par le tribunal de grande instance de Senlis à l'automne.

► AGIR

Chaque jour en France, des animaux sont victimes d'actes de cruauté, abandonnés sans nourriture ni eau, sans soins, ou subissent d'autres sévices, peut-être près de chez vous. La Cellule Zoé est une réponse immunitaire à cette barbarie, et plus nous serons à la rejoindre, plus nombreux seront les animaux sauvés. Cellule d'urgence, de veille, elle est là aussi pour faire entendre la voix de tous ces animaux souffrants. Si nous ne parlons, n'agissons pas pour eux, qui le fera ? Chaque voix, chaque regard, chaque soutien compte et nous espérons pouvoir compter sur les vôtres.

● **Rejoignez-nous. Ensemble, nous pouvons offrir à ces animaux blessés la paix et le respect qu'ils méritent et une chance de découvrir combien la vie peut être belle et l'homme généreux.**

CHATIPI : Brive-la-Féline

Chatipi, c'est la promesse d'un territoire de vie et de soins pour les chats, qui respecte leur nature indépendante. Pour les humains, c'est la promesse de liens ravivés avec ce petit félin à leurs côtés depuis des siècles. Installé, pour commencer, dans l'enceinte de maisons de retraite de la région de Brive, Chatipi contribuera à améliorer le quotidien des pensionnaires par un partage de responsabilités, de la tendresse et du jeu. L'implantation, très attendue par les maisons de retraite, sera accompagnée de la réalisation d'un parcours pédagogique. Plusieurs réunions sont prévues pour la mise en place, fruit d'une collaboration tripartite entre les refuges de la région, les maisons de retraite et One Voice.

Pour tout savoir sur Chatipi, suivre sa route, rendez-vous sur : <http://chatipi.one-voice.fr>

TRANSPORTS D'ANIMAUX VIVANTS

Aidez-nous à collecter un million de signatures !

PAR LORRAINE COLLARD

Depuis plusieurs années déjà, One Voice dénonce et se mobilise contre les conditions déplorables dans lesquelles les animaux d'élevage sont transportés. Elle rejoint aujourd'hui la campagne européenne de l'association Animals' Angels, qui œuvre pour réduire le temps de transport des animaux vivants à une durée maximale de huit heures. Notre objectif : collecter un million de signatures pour être entendus !

La réalité

Chaque année, sur les routes françaises et européennes, des millions d'animaux sont transportés de leurs lieux d'élevage jusqu'aux abattoirs. Entassés comme de la marchandise après avoir été brutalisés pour rentrer dans les camions, ils subissent stress, peur et douleur sur des trajets qui peuvent durer plusieurs jours et durant lesquels ils sont privés d'eau et de nourriture. Au cours de ces trajets, blessures, fractures et épidémies sont fréquentes.

Ce que dit l'Europe

La seule réglementation européenne qui existe à ce jour date de 2005. Elle autorise les transports d'animaux de plus de huit heures, tant que les véhicules possèdent des équipements permettant une régulation de la température, une ventilation, ainsi qu'une possibilité permanente d'abreuvement...



ONE VOICE

La Fédération vétérinaire européenne recommande que les animaux soient « élevés aussi près que possible des installations dans lesquelles ils sont nés et abattus aussi près que possible du lieu de production ».

Un combat à mener

Au cours de ses enquêtes sur les transports d'animaux, One Voice a de nombreuses fois pu constater que les recommandations de l'Union européenne n'étaient pas respectées.

One Voice et ses homologues européens s'associent donc aujourd'hui afin d'envoyer un message fort aux décideurs politiques de l'UE pour qu'enfin une loi sur les transports soit appliquée.

Une consommation en hausse

En cinquante ans, la production mondiale de viande a été multipliée par cinq ! Avec l'augmentation croissante de la demande, les conditions de vie

et de transport des animaux ne s'amélioreront pas, à moins d'établir une réglementation stricte et surtout vérifier sa mise en application. ■

▶ **AGIR**

- L'objectif est de collecter un million de signatures afin d'être entendus par les décideurs européens.

Vous pouvez nous aider en signant et en relayant la pétition en ligne 8hours : « Stop au transport des animaux sur de longues distances » sur le site <http://www.8hours.eu/>
Les cartes pétitions *Les transports de la honte* récoltées par One Voice seront également prises en compte, ce qui représente déjà plus de 17 000 signatures !

REACH : One Voice au cœur du système

Après avoir expérimenté pendant dix-neuf mois la mesure « Proposition de test » du programme européen REACH, l'ECEAE*, dont One Voice est le représentant pour la France, dresse son bilan. Retour d'expérience avant l'important chantier qui se profile.

PAR JULIA DE QUEIROS



FOTO1A

Le *testing proposal system* est l'une des dispositions visant à réduire le nombre d'animaux testés mises en place dans le cadre de la loi européenne sur les produits chimiques (REACH). Cette mesure, obtenue de longue lutte par la Coalition européenne pour mettre fin à l'expérimentation animale (ECEAE), prévoit qu'une substance ou un produit soient soumis, avant d'être testés, à un comité d'experts et d'observateurs de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) chargés d'apprécier la nécessité d'un recours, ou non, à l'expérimentation animale.

CONTREPOIDS

L'ECEAE est la seule organisation non gouvernementale admise au sein de ce comité. Elle y œuvre pour réduire le nombre de tests sur animaux en démontrant, par exemple, que les données existent déjà ou en préconisant d'autres méthodes, fiables et scientifiquement reconnues, permettant d'obtenir le même résultat. Le tout dans un délai de 45 jours après la présentation de la « proposition de test ».

Initiée en août 2009 avec la publication de la première liste, cette mesure a conduit le comité de l'ECHA à étudier 82 *testing proposals*. Fin mars 2011, 6 propositions ont été assorties d'un verdict établi sur la base des éléments fournis par les différents membres du comité. Bien que les arguments scientifiques avancés par

l'ECEAE n'aient pu empêcher le recours à l'expérimentation animale, le travail de nos deux experts en toxicologie a néanmoins permis d'équilibrer les débats. Il a été rendu possible notamment grâce aux 14 000 € de dons collectés par One Voice à cet effet.

UNE VIGIE ESSENTIELLE

Par ailleurs, si l'objectif premier de l'ECEAE est bien de faire reculer le nombre d'animaux sacrifiés au nom de la science, il est important de relever que les informations accumulées au cours des presque deux ans d'activité au sein du comité d'experts présentent elles aussi un intérêt majeur. Forte de son expérience au cœur du système, la coalition dispose désormais de données permettant de contraindre l'agence européenne à plus de transparence. Concrètement, le poids de ce savoir a potentiellement permis de préserver 4,5 millions de vies animales.

UN CHANTIER DÉCISIF

L'ECEAE est la seule organisation à agir dans ce domaine et le chantier qui se profile dans les mois à venir devrait être décisif. Avec l'approche de la prochaine échéance (2013), 350 *testing proposals* devront être examinées chaque année, et ce au cours des deux ans à venir. À la clé, un million d'animaux à sauver. Le recrutement de deux à trois experts en toxicologie, employés à plein temps, sera indispensable. Il permettra d'établir plus facilement et dans les délais impartis, les arguments techniques à opposer aux tests sur animaux, sachant que chaque analyse requiert deux jours de travail. À ce jour, les moyens financiers de la coalition permettent d'envisager la poursuite de la mission pendant au moins un an. Rendez-vous fin 2011 à l'occasion du rapport sur notre retour d'expérience qui sera remis à l'ECHA. ■

Enregistrement des produits et ingrédients chimiques

Dans le cadre de la nouvelle réglementation européenne sur les produits chimiques, tous les ingrédients et composés chimiques doivent, pour obtenir l'autorisation de commercialisation, être enregistrés auprès de l'Agence européenne des produits chimiques. Par là même, les entreprises et laboratoires les fabriquant doivent justifier, preuves à l'appui, de l'innocuité de leurs produits pour la santé humaine. Avec la deuxième vague d'enregistrements (concernant les ingrédients produits à plus de 100 tonnes), ce sont 75 000 ingrédients ou composés qui devront être validés d'ici à fin 2013. Comme l'ont souligné à plusieurs reprises One Voice et la coalition européenne, ces vagues d'enregistrements vont donner lieu à une démultiplication des tests sur animaux, le partage des données et le recours à des méthodes alternatives n'étant toujours pas dans les bonnes pratiques de l'industrie chimique.

*ECEAE : Coalition européenne pour mettre fin à l'expérimentation animale.

Label One Voice : donner du sens à sa consommation



SHUTTERSTOCK

Ayez le réflexe

<http://label.one-voice.fr>

Vous voulez savoir si votre crème préférée est labellisée ? Vous avez un produit qui répond aux critères définis par One Voice et souhaitez le faire certifier ? En quelques clics, le site dédié au label vous donne accès à toutes les informations que vous cherchez. Consommateurs et entreprises peuvent y suivre l'actualité du label, s'informer sur la procédure de certification, sur les produits déjà labellisés, les garanties du label, etc.



PAR JULIA DE QUEIROS

LANCÉ IL Y A QUELQUES SEMAINES, LE NOUVEAU LABEL ONE VOICE SE DÉVELOPPE AVEC TOUJOURS PLUS DE PRODUITS CERTIFIÉS « NON VIOLENTS » POUR LES ANIMAUX ET LA PLANÈTE. DÉSORMAIS, DONNER DU SENS À SA CONSOMMATION EST POSSIBLE ET À PORTÉE DE CLIC.

Disposer d'un outil permettant d'orienter le consommateur exigeant et responsable à travers l'offre pléthorique de produits, tel est l'un des objectifs du nouveau label One Voice. En choisissant un produit certifié One Voice, le consommateur en quête d'achat éthique a la certitude de faire une acquisition respectueuse à la fois des animaux et de la planète.

Des critères liés

Protéger l'un sans prendre en compte l'autre n'aurait en effet pas de sens. Comme l'a si souvent évoqué notre illustre parrain, Théodore Monod, « tout est lié ». En respectant les animaux et la planète, c'est de la vie tout entière, y compris la nôtre, dont nous prenons soin. On le sait aujourd'hui, trop de procédés, d'ingrédients destinés à favoriser la production de masse et les gains faciles sont à

l'origine de dégradations majeures (maladies, pollutions, violences, etc.), et ce partout dans le monde. Relever le niveau d'exigence en multipliant les critères va non seulement dans le sens de l'éthique animale et planétaire que nous défendons, mais contribue aussi à faire émerger des produits de qualité.

Encore plus de produits

Et ceux-ci sont plus nombreux qu'on le croit. C'est la raison pour laquelle One Voice a élargi la gamme des produits pouvant être certifiés. En plus des cosmétiques, les aliments, les produits d'entretien, de jardinage, les vêtements, etc. pourront aussi arborer le label One Voice. Par ailleurs, en optant pour une certification par produit plutôt que par entreprise, One Voice ouvre l'accès au label à un bien plus grand nombre de produits. La certification par gamme complète excluait, de fait, de nombreux produits pourtant éligibles. 935 produits sont d'ores et déjà certifiés selon les nouveaux critères, et 87 sont sur le point de l'être.

Une certification sérieuse

La procédure de labellisation demande du temps. Avant de présenter son dossier, l'entreprise travaille en amont avec One Voice pour s'assurer que tous les éléments

sont réunis pour franchir avec succès la phase de certification. Dans un souci de réduction des coûts, les audits des divers critères sont désormais regroupés. Ces différentes étapes sont des gages du sérieux du label et de sa pérennité.

Une liste désormais électronique

La liste des produits labellisés devrait s'allonger notablement dans les semaines et mois à venir, élargissant par là même le choix en termes d'articles, de prix et de lieux de vente. Certains sont en effet disponibles en grandes surfaces à des prix accessibles au plus grand nombre. Pour les découvrir, une seule adresse : <http://label.one-voice.fr/>. En quelques clics, ce site vous donne accès à tous les produits. Conçu comme un véritable outil, simple d'utilisation, celui-ci respecte de plus l'environnement en évitant l'impression de listes qui évoluent régulièrement.

En privilégiant l'achat de produits labellisés One Voice, vous envoyez un signal fort aux industriels et aux distributeurs : consommer oui, mais pas n'importe quoi à n'importe quel prix. Avec ce label, One Voice entend redonner le pouvoir aux consommateurs !

Au fil des saisons retrouvez un auteur ayant œuvré pour le recul de la violence et le respect du vivant. Quatre saisons, quatre auteurs : Tolstoï le pionnier de la non-violence, Gandhi ou la puissance de la non-violence appliquée à l'action politique, Théodore Monod – parrain regretté de One Voice – ou l'unification des combats, et enfin Albert Schweitzer qui a développé l'éthique du respect de toute vie. Quatre saisons, quatre auteurs qui sont autant de graines semées pour faire grandir notre action.

Théodore Monod

ou « la révérence à la vie » (1902-2000)

PAR NADÈGE DOS SANTOS BARRA



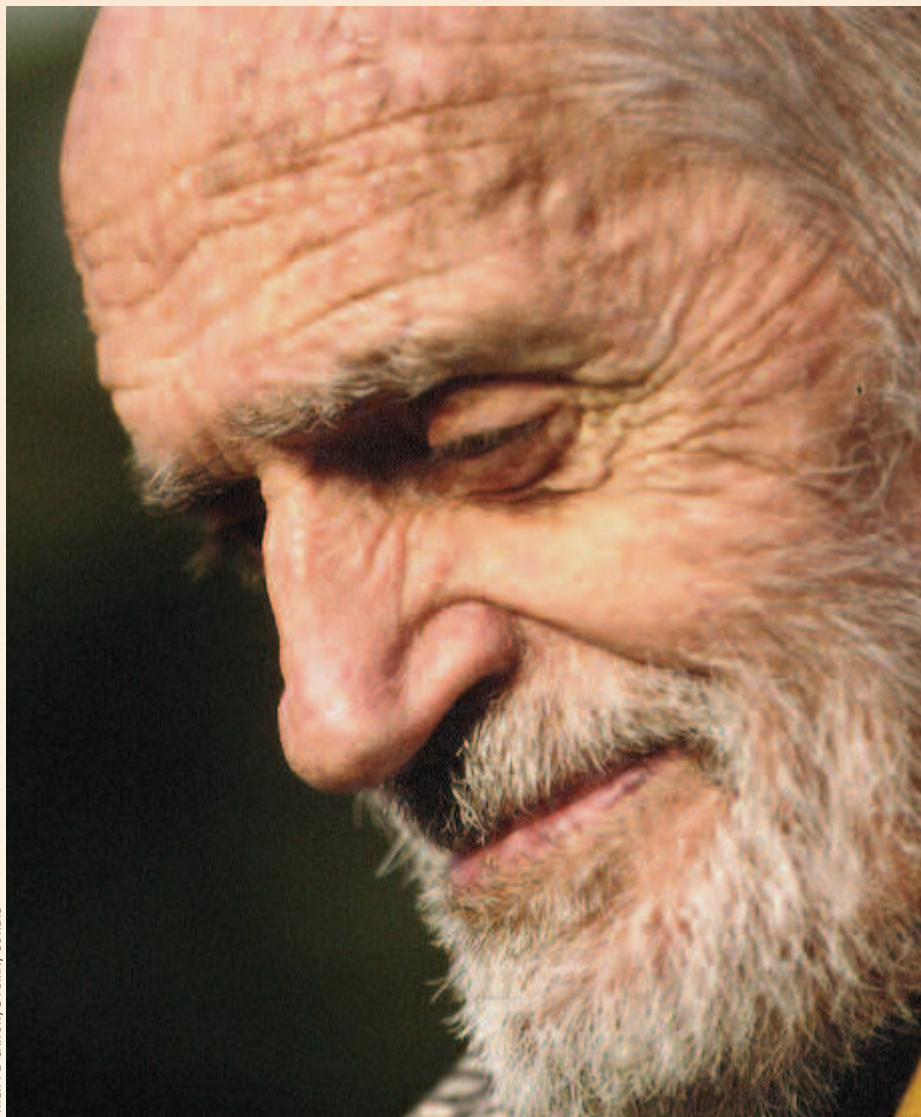
SHUTTERSTOCK

NATURALISTE AMOUREUX DE LA NATURE ET EXPLORATEUR DU DÉSERT, THÉODORE MONOD RESTE UN HUMANISTE MÉCONNU MALGRÉ SON ENGAGEMENT DANS TOUS LES COMBATS PACIFISTES. POUR LUI L'UNITÉ DES COMBATS ÉTAIT UNE ÉVIDENCE ET LA RÉOLUTION DES CONFLITS PAR LA NON-VIOLENCE LE SEUL MOYEN DE FAIRE SORTIR L'ÊTRE HUMAIN DE LA « BARBARIE ANCESTRALE ». DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS ET ANIMAUX, IL PLAÇAIT LE RESPECT DE LA VIE AU CŒUR DE SES PRÉOCCUPATIONS PREMIÈRES.

Aux sources de la lutte non violente

Le mot « non-violence », issu du sanskrit *ahimsa*, soit « absence de volonté de nuire », a été introduit par Gandhi en 1920 et a fait son apparition dans la langue française dès 1921. Ce mot se rapproche du terme « innocence », qui à l'origine désigne celui qui ne peut se résoudre à commettre le mal, à nuire. La non-violence fait partie du patrimoine de l'humanité, trouvant ses sources dans les textes fondateurs des grandes sagesse. Mahavira, fondateur du jaïnisme, Patanjali, auteur du *Yoga-Sutra*, Bouddha, et plus tard Jésus ont mis en valeur dans leurs enseignements la bienveillance à avoir à l'égard de toute vie et le refus total de la violence ; Gandhi lui-même revendiquera cet héritage.

Être non violent ne signifie pas être passif ou indifférent face à l'intolérable ; bien au contraire, la non-violence implique un certain nombre d'actes individuels et collectifs pour lutter contre l'injustice. One Voice a choisi la voie non violente pour combattre la souffrance subie par chaque être vivant et surtout l'acceptation, voire la banalisation de celle-ci.



PHILIPPE CARON/SYGMA/CORBIS

Théodore Monod, le parcours non violent d'un humaniste

Proche des peuples animaux et des peuples humains, la sensibilité de Théodore Monod le conduit à s'interroger sur la souffrance endurée par tous les êtres. Ainsi, pour protester contre les méthodes d'abattage, il renonce à la viande. Âgé d'une dizaine d'années il s'intéresse déjà au sort du thon dont la surpêche et le mode de production sont particulièrement cruelles. Cette problématique était pourtant peu connue en ce temps. À l'âge de treize ans il écrit un article sur les plumes ornant les chapeaux des femmes, luxe très prisé à l'époque mais ayant exigé le sacrifice d'oiseaux rares. Tout au long de sa vie, il défend la dignité humaine face à la barbarie. En souvenir du désastre à Hiroshima et pour affirmer son refus du nucléaire, il choisit de jeûner chaque année durant quatre jours aux côtés d'autres militants pacifistes. Pionnier dans certains combats, il s'y investit pleinement et toujours de manière non violente. La violence et la cruauté dans lesquelles s'engluait l'homme n'empêchent pas Théodore Monod d'espérer en sa réconciliation avec la vie. Il croit que l'homme peut choisir d'écouter sa conscience et, selon sa propre formule, de s'« hominiser ».

La vie au centre : éthique du vivant

« [...] [Les animaux] sont nos frères et non pas des inférieurs, je n'aime pas le mot inférieur, mais différents. » (*Dictionnaire humaniste et pacifiste*, Le Cherche-Midi, 2004). C'est ainsi que Théodore Monod affirme son respect pour tous les êtres vivants. Curieux de nature, il s'intéresse à tous les animaux, y compris les plus éloignés de l'être humain comme l'éponge de mer. Il s'étonne par exemple de l'organi-



GRAND SPÉCIALISTE ET AMOUREUX DU DÉSERT QU'IL PARCOURUT JUSQU'À LA FIN DE SA VIE, THÉODORE MONOD A AUSSI LAISSÉ SON EMPREINTE DANS LE MONDE DES SCIENCES.

PATRICK CHAPUIS / SYGMA / CORBIS

sation de leurs sociétés, de leur faculté à reconstituer un individu dont les cellules avaient été dissociées. Pour lui, chaque créature a sa place et l'observation du monde animal est source d'enseignement infini. S'ouvrir à la sympathie et au respect pour tous les êtres est le seul moyen de se libérer de la barbarie et de prendre conscience de notre responsabilité envers toute vie. Estimant que tuer ou faire souffrir pour le plaisir est inacceptable, il s'oppose notamment à la corrida et à la chasse à courre. Homme de convictions, il n'est d'ailleurs pas pour une chasse raisonnée mais pour son abolition pure et simple. Selon lui, non seulement la chasse détruit la faune sauvage, mais elle développe un appétit de violence déshumanisant celui qui la pratique. Il fait le même constat pour la corrida et participe à de nombreuses actions non violentes jusqu'à la fin de sa vie. La non-violence pour dénoncer la cruauté est fondamentale pour lui, car ce ne sont ni l'homme ni l'animal qui sont au centre du Tout mais la vie elle-même. Il l'exprime ainsi : « Nous ne sommes pas en dehors du tableau, nous participons à quelque chose de plus grand que nous » (*Révérence à la vie*, Grasset, 1999).

d'actions organisées par One Voice montre bien leur sensibilité. Leur implication et leur force de conviction sont non seulement des exemples mais elles laissent aussi présager l'espoir d'une société plus juste. L'éducation à la non-violence et au respect est, selon Théodore Monod, un travail auquel devrait s'appliquer tout éducateur. Ce travail se fait par étapes ; et comme il le dit : « Se déclarer ami des animaux est bien, venir en aide aux bêtes en péril est mieux encore » (*Paix à la petite souris*, Desclée de Brouwer, 2001). Nourrir les passereaux l'hiver, recueillir et soigner les hérissons avant de les restituer à leur vie sauvage, ou encore déplacer avec précaution certains animaux risquant leur vie au bord des routes sont autant d'exemples qu'il donne pour secourir les animaux. Cet enseignement venant de son père, puis plus tard de son ami Albert Schweitzer, permet de protéger la vie mais surtout de prendre conscience de la responsabilité de l'humain sur la nature au sein de laquelle il vit.

Adopté par Théodore Monod, le concept de révérence à la vie a été élaboré par Albert Schweitzer. Ce concept permet de combler la lacune d'une éthique centrée sur l'humain en l'élargissant à toutes les formes de vie. Et, selon lui, elle ne se résume pas uniquement à respecter la vie mais aussi à la protéger.

Pour une éducation à la compassion active

Théodore Monod place son espoir en la jeune génération qui, selon lui, débarrassée des préjugés et des traditions, pourra s'affranchir de la violence. La présence d'enfants toujours plus nombreux lors

NÎMES, 14 SEPTEMBRE 1996.

THÉODORE MONOD ACCOMPAGNE ONE VOICE, ALORS NOMMÉE ÆQUALIS, LORS D'UNE ACTION POUR UNE FERIE SANS CORRIDA.



Théodore Monod, un homme libre, en toute « fraternité de combat »...

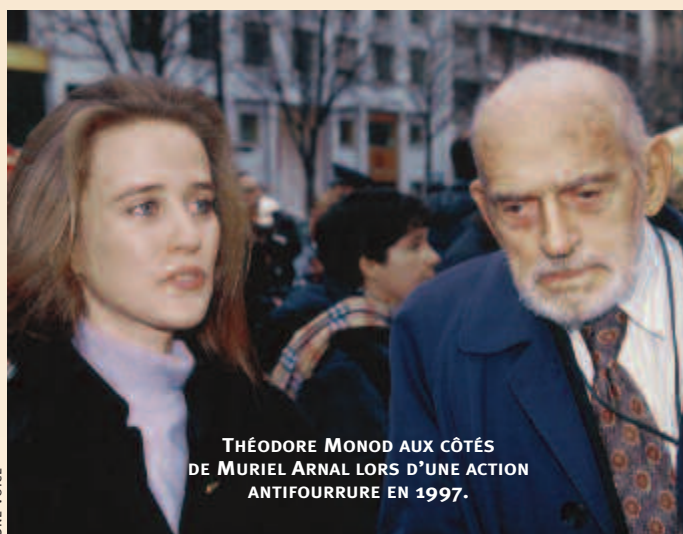
Théodore Monod est le parrain de One Voice. Qu'est-ce qui a déterminé votre choix ?

MURIEL ARNAL : « La naissance de l'association est le fruit d'une année de travail, remplie de lectures et de rencontres avec des responsables associatifs pour en définir l'éthique, les missions, les statuts. J'étais intimement convaincue de la nécessité de trouver un parrain qui pourrait porter notre message avant-gardiste. Or, très peu de personnes à l'époque en France affirmaient une position abolitionniste ; parmi elles Théodore Monod. Je me souviens, au cours de notre tout premier échange, lorsqu'il a commencé d'évoquer la souffrance des poissons... ce fut un déclic, personne ne s'en souciait alors. À l'issue de ce premier échange, il a mûrement réfléchi. Quand il a accepté de parrainer One Voice, ce fut une joie profonde. Il a été un parrain très proche, particulièrement impliqué, j'adorais nos discussions, toujours si enrichissantes. Chaque jour, j'ai une pensée pour lui... »

La liberté de penser était un trait particulier de sa personnalité ?

« C'était un homme libre, libre dans le vrai sens du terme. Cette liberté émanait de lui, sans même avoir besoin d'être exprimée. Il reconnaissait la valeur intrinsèque de chaque vie et avait à cœur de délivrer l'être humain de sa barbarie. À l'époque, la plupart des personnes étaient pour une chasse raisonnée. Lui avait courageusement choisi de présider un mouvement pour l'abolition de la chasse. Et, en toute liberté, il faisait ce qui lui semblait le plus juste, naturellement, avec une sérénité remarquable. Nous formions un petit groupe de personnes qui avaient rencontré un homme appartenant à la même famille de combat, une famille libérée de la pression sociale. C'était enthousiasmant ! »

THÉODORE MONOD A ACCOMPAGNÉ LES PREMIERS PAS DE ONE VOICE EN ACCEPTANT D'EN ÊTRE LE PARRAIN. MURIEL ARNAL, PRÉSIDENTE FONDATRICE DE L'ASSOCIATION, L'A RENCONTRÉ À PLUSIEURS REPRISES ET LIVRE AU MAGAZINE NOÉ SES IMPRESSIONS AINSI QUE QUELQUES SOUVENIRS DE MOMENTS PASSÉS À SES CÔTÉS.



THÉODORE MONOD AUX CÔTÉS DE MURIEL ARNAL LORS D'UNE ACTION ANTIFOURRURE EN 1997.

ONE VOICE

Pourriez-vous nous dire quel est votre souvenir le plus marquant lors d'actions militantes à ses côtés ?

« C'était le 31 mai 1996, lors d'un rassemblement à Paris, devant la faculté de Jussieu. Pour soutenir des étudiants en biologie dans leur intime refus de pratiquer l'expérimentation animale, Théodore Monod était là avec nous. Quelle force, par sa présence, il a insufflé à notre action ! Quand nous l'avions contacté pour lui proposer de participer à ce mouvement d'objection de conscience, très spontanément il avait répondu présent à notre appel. Il était ainsi, simple et direct. J'aimerais ajouter que cet homme remarquable ne cherchait nullement la lumière des projecteurs... la lumière, il la portait en lui. »

MAI 1996. AUX CÔTÉS DE ONE VOICE, ALORS NOMMÉE ÆQUALIS, THÉODORE MONOD SOUTIENT LES ÉTUDIANTS DE JUSSIEU REFUSANT DE PRATIQUER LA VIVISECTION.

Sur la difficulté du combat en faveur des animaux, quels conseils ou enseignements vous a-t-il donnés ?

« Il n'était pas un homme prodigant des conseils... Il instaurait plutôt un climat d'échanges d'égal à égal, tant dans nos discussions que sur le militantisme à mettre en œuvre. Il œuvrait, en toute fraternité de combat. »

Quelle approche Théodore Monod vous a-t-il délivrée pour faire comprendre la nécessité d'unité des combats ?

« Pour lui, la vision unitaire était une évidence... Il avait à cœur de libérer les animaux maltraités certes, mais sans jamais oublier que, derrière un humain maltraitant, il y a aussi une souffrance à libérer. Il vivait selon un principe qui lui était très cher, celui de la révérence à la vie. Ce principe, qui place la vie au centre, va bien au-delà du respect, il implique humilité et intelligence du cœur. »

Pour terminer, s'il y avait une phrase clé à retenir de lui, selon vous quelle serait-elle ?

« Théodore Monod évoquait régulièrement "le petit peu qu'on peut faire"... Je l'entends encore dire ces mots... J'ai mesuré grâce à lui qu'il n'y a pas de petit combat, que chaque acte est important. Parfois la somme de souffrances est si terrible qu'on pourrait être tenté de se décourager. Pour Théodore Monod, l'idéal est de ne pas se laisser submerger par ses émotions, pour ne pas baisser les bras et toujours conserver sa capacité d'agir et d'accomplir "le petit peu qu'on peut faire". L'homme qu'il a été reste bien sûr dans nos cœurs ; mais plus encore appliquer les principes de notre parrain le fait demeurer vivant. » ■



ONE VOICE

Forêts : le trésor vert

PAR AMERINA GUBLIN-DIQUÉLOU

2011 A ÉTÉ PROCLAMÉE ANNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS PAR LES NATIONS UNIES. DE CES CATHÉDRALES VERTES DÉPENDENT NON SEULEMENT LA VIE DE MILLIARDS D'ÊTRES HUMAINS ET ANIMAUX, MAIS AUSSI L'ÉQUILIBRE DE LA PLANÈTE. POURTANT, ELLES CONTINUENT À DISPARAÎTRE, VICTIMES DE L'INCONSCIENCE ET DE LA VORACITÉ HUMAINES...

LES FORÊTS SONT RICHES

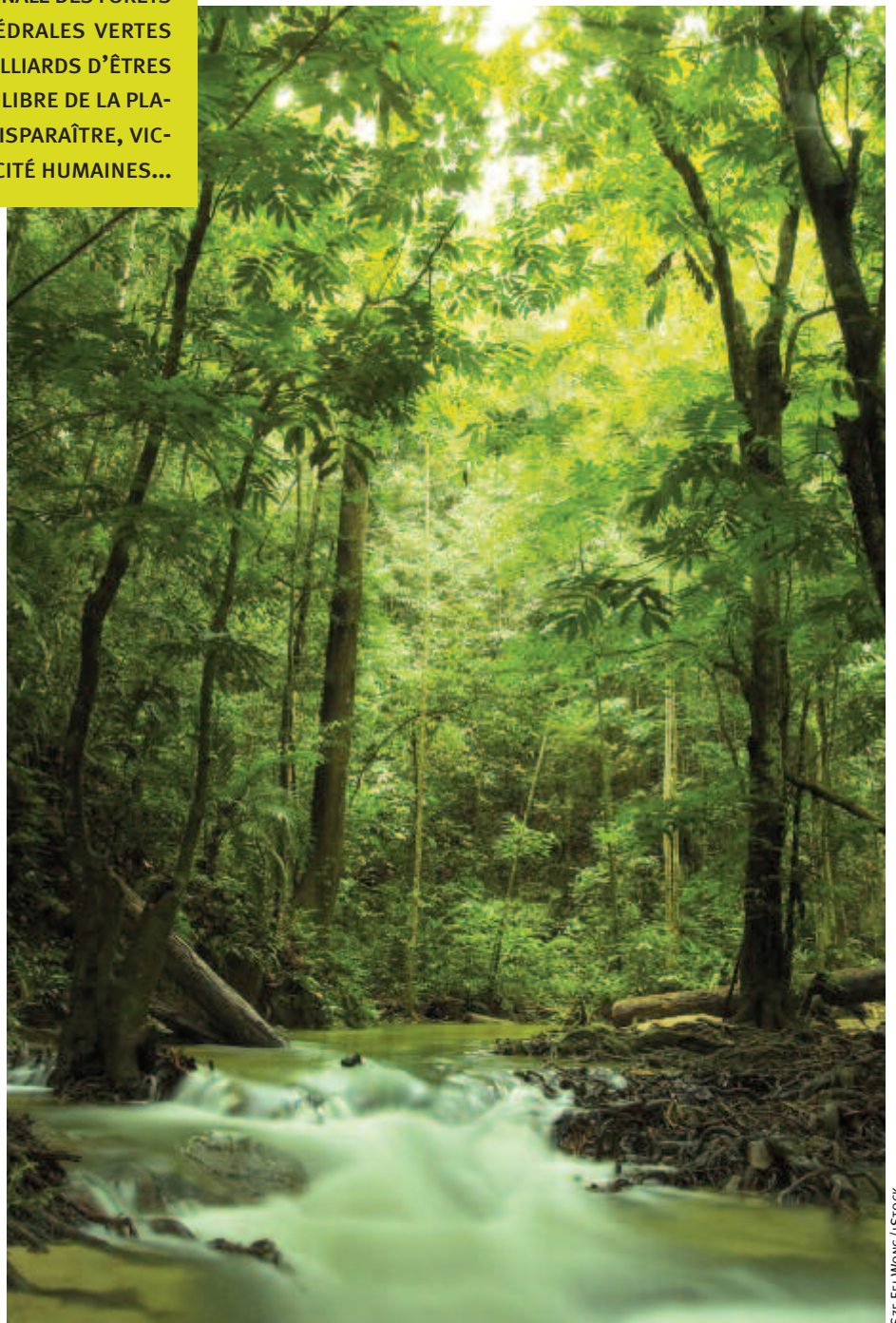
Les forêts abritent 80 % de la biodiversité terrestre, dont 90 % des espèces connues. Les trois principaux bassins de forêt tropicale – d'Amazonie, du Congo et du Bornéo-Mékong – en abritent à eux seuls les deux tiers. 300 millions d'humains y vivent mais ils sont 1,6 milliard à en dépendre directement ou indirectement pour leur subsistance. La sauvegarde des forêts et des vies qu'elles abritent va donc de pair avec la lutte contre la pauvreté... Car c'est souvent la faim ou d'autres besoins vitaux qui conduisent les humains à un usage non durable des ressources forestières.

LES FORÊTS ET LE CLIMAT

Les forêts ont une fonction cruciale dans la régulation du climat, tant au niveau local qu'au niveau de la planète. Elles interviennent dans le cycle de l'eau – cette précieuse ressource en voie de disparition (voir *Noé 55*) – et jouent également un rôle capital dans la rétention des sols et dans le stockage du carbone. La forêt boréale, principalement localisée en Russie et au Canada, stocke la moitié du carbone de la planète. La destruction des forêts est responsable de 20 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, donc plus que le secteur des transports, ce qui la place au deuxième rang après le secteur de l'énergie ! Le carbone que stockent les forêts sous forme de biomasse constitue un volume de 283 gigatonnes (source : ONU) auquel s'ajoute celui stocké dans le bois mort, la litière et le sol...

LES FORÊTS DISPARAISSENT

Malgré leur rôle essentiel dans l'équilibre de la planète et notre survie à tous, les forêts sont détruites. En dix mille ans seulement, soit depuis le début de l'agriculture, le couvert forestier a diminué d'au moins un tiers. On estime ainsi que 13 millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année, princi-



SZE FEI WONG / ISTOCK

palement du fait de leur conversion en terres agricoles. Si la perte nette est inférieure, estimée à 7,3 millions d'hectares par an pour la période 2000-2005, et en légère diminution du fait des plantations et de l'expansion naturelle, elle reste néanmoins considérable et

constitue une perte de territoire dramatique pour les peuples animaux comme pour les peuples humains autochtones qui sont chassés de leurs terres ancestrales (voir l'encadré sur les Penan).



«ONE WORLD, ONE CONSCIENCE»
DEVIENT «J'ÉCOUTE MA CONSCIENCE»

J'ÉCOUTE MA CONSCIENCE ÉTANT LE NOM INITIAL
DU MOUVEMENT, C'EST LUI QUI LE PORTERA DÉSORMAIS
AUPRÈS DU PUBLIC POUR LE RESPECT DE TOUTE VIE.

J'ÉCOUTE
MA CONSCIENCE

LE CAS DES FORÊTS TROPICALES

Les forêts tropicales humides abritent la majeure partie des êtres vivants de la planète dont la moitié des espèces d'arbres : on estime par exemple qu'un hectare de forêt dense amazonienne ou africaine est composé de plus de 200 espèces d'arbres, contre 10 à 15 espèces pour la plupart des forêts tempérées ! Et elles relâchent 40 % de l'oxygène que nous respirons... Mais ce sont elles aussi qui sont les plus menacées avec la plus grande perte nette de couvert forestier. Plus de la moitié des 16 millions de kilomètres qu'elles recouvraient au XIX^e siècle ont déjà disparu.

LES CAUSES DE LA DÉFORESTATION

On dénombre trois causes principales de déforestation. La première est la conversion en terres agricoles. Au Brésil par exemple, la reconversion de la forêt en pâturages est la première cause de déforestation, suivie de près par la reconversion en cultures de soja. Les deux sont liées à une augmentation de l'élevage, en réponse à la consommation grandissante de viande. Le problème est le même à Bornéo, où ce sont des champs de palmiers à huile qui remplacent à perte de vue la forêt. La deuxième cause de déforestation est l'exploitation du bois. Les arbres sont coupés pour servir de matière première et fournir bois d'œuvre ou pâte à papier. Mais dans certaines régions, la coupe de bois de chauffage peut

aussi avoir un impact important. La troisième cause de déforestation est l'exploitation des ressources du sol (minerais et énergies fossiles). Les mines sont des plaies béantes dans la forêt et sont souvent l'occasion de pratiques peu respectueuses de l'environnement, telles que l'usage d'explosifs.

LE CAS DES BARRAGES HYDROÉLECTRIQUES ET DES ROUTES

La construction d'un barrage hydroélectrique au milieu d'une forêt n'est pas anodine. Elle implique non seulement qu'une grande partie de la forêt soit rasée et inondée, mais aussi une infrastructure routière qui perturbe grandement l'écosystème en morcelant le territoire. Les routes divisent et séparent les populations animales, et les rendent également plus accessibles aux braconniers. Elles accentuent aussi la vulnérabilité des peuples forestiers en les privant d'une partie de leurs ressources.

VERS UN MODE DE GESTION DURABLE ET ÉQUITABLE DES FORÊTS ?

Pourtant, la destruction des forêts n'est pas une fatalité. Le bois est le matériau écologique par excellence et son usage raisonné permet d'accroître le stockage du carbone. La mise en place d'un mode de gestion durable et équitable des forêts est essentielle. Les exploitations labellisées FSC – écolabel qui garantit la durabilité de la production – sont encore trop peu nombreuses. De gros progrès sont aussi à faire concernant le respect des droits des peuples autochtones, qui sont régulièrement victimes de la politique économique dépourvue d'éthique de certains grands groupes industriels. Enfin, n'oublions pas les peuples animaux, également victimes d'une déforestation massive et aveugle, dont nos cousins grands singes et de nombreux autres, tels que le caribou forestier. Concertation, labellisation, lutte contre la pauvreté, et respect des peuples humains et animaux doivent être les lignes directrices d'une gestion véritablement durable et éthique.

En écoutant notre conscience, nous avons le pouvoir de faire réellement changer les choses, en abordant les problèmes à la source et non en réglant une partie de leurs effets... Sur la voie de la non-violence, les animaux seront les grands gagnants ! Régulièrement, **Noé** vous proposera de nouveaux gestes pour une éthique globale.



R. HANBURY-TENSON/SURVIVAL

Les Penan nous appellent au secours !

Dans l'État du Sarawak, en Malaisie, le peuple penan est gravement menacé. Pour ce peuple de chasseurs-cueilleurs, la disparition de la forêt c'est aussi la disparition de leur lieu de vie, de leur moyen de subsistance et de leur culture. Chassés de leurs terres ancestrales par un Premier ministre du Sarawak peu scrupuleux, Taib Mahmud, réputé construire sa fortune aux dépens de la forêt, les terres où ils devaient être réinstallés ont été vendues entre-temps et déjà en partie rasées pour y planter des palmiers à huile !

Face à cette situation scandaleuse, dénoncée par l'association Survival, One Voice vous invite à écrire à votre député, ainsi qu'à l'ambassade de Malaisie en France, pour leur faire part de votre indignation.

Ambassade de Malaisie
2 bis, rue de Bénouville - 75116 Paris
Courriel : malparis@kln.gov.my

Pour trouver le député dont vous dépendez :
<http://www.assemblee-nationale.fr/13/qui/circonscriptions/>

► CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Limiter votre consommation de viande ;
- Privilégier les produits en bois d'origine locale et si possible certifiés FSC, seul label à ce jour à garantir un mode de gestion relativement durable des forêts (voir www.fsc.org) ;
- Privilégier les produits ne contenant pas d'huile de palme ou choisir de l'huile de palme issue de l'agriculture biologique et du commerce équitable ;
- Limiter sa consommation de papier en préférant les versions électroniques et en n'imprimant que le strict nécessaire sur du papier recyclé non blanchi au chlore, et recto verso ;
- Éviter le suremballage ;
- Préférer le durable au jetable (type lingettes).



NON SUBVENTIONNÉE
Liberté de parole
garantie!

SIÈGE SOCIAL : BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 35 67 30 • Fax 03 88 35 55 18
DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF ET MISSIONS :
12, rue Gustave Eiffel - 44810 Héric
Tél. 02 51 83 18 10 • Fax 02 51 83 18 18
www.one-voice.fr • e-mail : info@one-voice.fr

Noé N°63 AOÛT 2011

DIRECTRICE DE PUBLICATION :
Muriel Arnal

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION :
Marité Morales

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :
Amerina Gublin-Diquélou

RÉDACTEURS : Marité Morales, Amerina Gublin-Diquélou, Julia de Queiros, Lorraine Collard, Nadège Dos Santos Barra, Gisèle Casini.

IMPRIMEUR : Sodal (33)

MAQUETTE : ZAOS (René Gonzalez)

DÉPÔT LÉGAL : 3^e trimestre 2011

NUMÉRO D'ISSN : 1767-882 X

OPÉRATION ARBRE DE VIE



LOCRONAN. ÉTÉ 2011.

LE CHÊNE DU NÉVET, SYMBOLE DE VIE, PLANTÉ
LE 27 OCTOBRE 2007 EN PARTENARIAT AVEC
LA MAIRIE DE LOCRONAN, LORS DU
LANCLEMENT DE LA CAMPAGNE «ARBRE
DE VIE POUR DES FORÊTS DEBOUT».

ONE VOICE / AMERINA GD

One Voice en action pour les forêts

Le 1^{er} octobre 2011, dans le cadre de l'Année internationale des forêts, One Voice organise une action nationale de sensibilisation sur les conséquences de la destruction des forêts. Ensemble, nous pouvons inverser la tendance.

Un rassemblement strasbourgeois pour des forêts debout

Le 1^{er} octobre prochain, à la veille du 3^e anniversaire du mouvement « J'écoute ma conscience » et de la Journée internationale de la non-violence, Strasbourg sera placée sous le signe des forêts.

À cette occasion, One Voice vous invite à rejoindre un grand cercle de silence
à Strasbourg, place Kléber, à 15 h.

Au doux rythme de la harpe de Salomon, venez nombreux afficher votre solidarité avec les peuples forestiers et votre engagement pour l'avenir des forêts de la planète !

Signons notre engagement !

Simultanément et dans toute la France, des militants distribueront le tract *Arbre de Vie* et feront signer le plus grand nombre possible de cartes d'engagement pour des forêts debout*.

Chaque signature est un engagement éthique ; chaque signature représente la prise de conscience d'un consommateur ; chaque signature est un pas pour la sauvegarde des forêts et la survie des peuples animaux et humains qui en dépendent !

**Vous aussi, mobilisez-vous pour les forêts.
Signez et diffusez autour de vous la carte d'engagement !**

* Tous nos documents sont imprimés sur du papier 100 % recyclé, non blanchi au chlore.



NON SUBVENTIONNÉE
Liberté de parole
garantie !